

Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

Nom du produit: ENDSEAL VACSOL

Type(s) de produit: TP08 - Produits de protection du bois

Numéro de l'autorisation: FR-2021-0042

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3: FR-0027103-0003

Table des matières

Informations administratives	1
1.1. Noms commerciaux du produit	1
1.2. Titulaire de l'autorisation	1
1.3. Fabricant(s) des produits biocides	1
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	1
2. Composition et formulation du produit	2
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide	2
2.2. Type de formulation	2
3. Mentions de danger et conseils de prudence	2
4. Utilisation(s) autorisée(s)	3
5. Conditions générales d'utilisation	4
5.1. Consignes d'utilisation	4
5.2. Mesures de gestion des risques	5
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	5
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	6
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	6
6. Autres informations	6

Informations administratives

1.1. Noms commerciaux du produit

ENDSEAL VACSOL

1.2. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation	Nom	YOU Solutions Germany GmbH
	Adresse	Freundallee 9a DE 30173 Hannover Allemagne
Numéro de l'autorisation	FR-2021-0042 1-1	
Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3	FR-0027103-0003	
Date de l'autorisation	01/10/2021	
Date d'expiration de l'autorisation	01/09/2031	

1.3. Fabricant(s) des produits biocides

Nom du fabricant	Arch Timber Protection Ltd
Adresse du fabricant	Wheldon Road WF10 2JT Castleford Royaume-Uni
Emplacement des sites de fabrication	Leeds Road HD2 1YU Huddersfield Royaume-Uni

1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	1452 - Penflufène
Nom du fabricant	LANXESS Deutschland GmbH
Adresse du fabricant	Kennedyplatz 1 D-56569 Koln Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	Bayer AG, Alte Heerstr 41538 Dormagen Allemagne
Substance active	1342 - (1RS,3RS;1RS,3SR)-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate de 3-phénoxybenzyle (perméthrine)
Nom du fabricant	Caldic Denmark A/S (Acting for Tagros Chemicals India Limited (Inde))
Adresse du fabricant	Odinsvej 23 DK-8722 Hedensted Danemark
Emplacement des sites de fabrication	Tagros Chemicals India Limited A4/1&2 Sipcot Industrial, Complex, Pachayankuppam, 607 005 Cuuddalore, Tamil Nadu Inde

2. Composition et formulation du produit

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Penflufène		Substance active	494793-67-8		0,019
(1RS,3RS;1RS,3SR)-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate de 3-phénoxybenzyle (perméthrine)		Substance active	52645-53-1	258-067-9	0,091
Butyl diethoxol	2-(2-butoxyethoxy)ethanol	Substance non active	112-34-5	203-961-6	1,154

2.2. Type de formulation

Liquide prêt à l'emploi

3. Mentions de danger et conseils de prudence

Mention de danger

Peut être corrosif pour les métaux.

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

Éviter le rejet dans l'environnement.

Recueillir le produit répandu.

Éliminer le dans

4. Utilisation(s) autorisée(s)**4.1 Description de l'utilisation****Utilisation 1 - Traitement préventif – Non-professionnels****Type de produit**

TP08 - Produits de protection du bois

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

Traitement préventif des extrémités coupées

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique: Pas de donnée
 Nom commun: Champignon destructeur du bois: Pourriture cubique
 Stade de développement: -

Nom scientifique: Hylotrupes bajulus
 Nom commun: Capricorne des maisons
 Stade de développement: -

Nom scientifique: Reticulitermes spp
 Nom commun: Termites
 Stade de développement: -

Domaine d'utilisation

Intérieur

Extérieur

Classe d'usage 1: intérieur (bois résineux et feuillus)
 Classe d'usage 2: intérieur (bois résineux et feuillus)
 Classe d'usage 3: extérieur (bois résineux uniquement)

Méthode(s) d'application

Méthode d'application: Application superficielle / Pinceau
 Description détaillée:
 -

Taux et fréquences d'application

Taux d'application: 500 - 550 ml / m2
 Dilution (%): 0
 Nombre et fréquence des applications:
 Les produits sont appliqués au pinceau (deux couches) aux extrémités coupées pour donner un taux d'application de 500 à 550 mL de produit par m² de bois.

Catégorie(s) d'utilisateurs

Grand public (non professionnel)

Dimensions et matériaux d'emballage

Bouteilles en PEHD de 1 L

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 1

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 1

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 1

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 1

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 1

5. Conditions générales d'utilisation

5.1. Consignes d'utilisation

- Se conformer aux instructions d'utilisation.
- Le produit doit être appliqué aux extrémités du bois préalablement traité, sur des surfaces coupées ou travaillées pour assurer une protection complète. L'application du produit ne doit être effectuée qu'après les travaux de ponçage de coupe ou de façonnage.
- Appliquer uniquement pour le traitement préventif des extrémités coupées exposées du bois déjà traité en :
 - o classe d'usage 1 (situation dans laquelle le produit à base de bois est à l'abri, non exposé aux intempéries et au mouillage).
 - o classe d'usage 2 (situation dans laquelle le bois ou les produits à base de bois sont à l'abri, entièrement protégés des intempéries mais où une humidité élevée peut entraîner un mouillage occasionnel mais non persistant).
 - o classe d'usage 3 (situation dans laquelle le bois ou les produits à base de bois ne sont pas recouverts et ne sont pas en contact avec le sol. Il est soit continuellement exposé aux intempéries, soit protégé des intempéries mais sujet à un mouillage fréquent).
- Appliquer une couche de finition en classe d'usage 3.
- Ne pas toucher les surfaces traitées jusqu'à ce qu'elles soient sèches.

5.2. Mesures de gestion des risques

- Ne pas utiliser sur du bois qui peut entrer en contact direct avec des denrées alimentaires ou de la nourriture pour animaux.
- Ne pas traiter le bois à proximité de plan d'eau ou de cours d'eau.
- L'application en site industriel par les utilisateurs professionnels et non-professionnels ne doit être réalisée que dans des zones confinées imperméables, permettant la récupération de tous les rejets.
- Le stockage du bois fraîchement traité en site industriel n'est autorisé qu'en zone couverte, sur une surface imperméable et résistante aux solvants, connectée à des bacs de rétention, ou tout autre moyen permettant la collecte des lixiviats, afin d'empêcher le lessivage du produit par les intempéries vers le sol, les égouts, les plans d'eau ou cours d'eau. Jusqu'à son utilisation, stocker le bois à l'abri des intempéries.
- Eviter tout rejet vers l'environnement lors de la phase d'application du produit ainsi que lors des phases de stockage et de transport du bois après traitement.
- Tous les rejets issus de l'application du produit et du stockage du bois traité doivent être considérés comme des déchets dangereux et être traités en tant que tel.
- Se laver les mains et la peau exposée avant les repas et après utilisation.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- En cas de contact avec la peau : laver la partie contaminée avec de l'eau et du savon. En cas d'apparition de signes d'irritation, contacter le centre antipoison.
- En cas de contact avec les yeux : rincer abondamment les yeux à l'eau tiède en maintenant les paupières écartées puis continuer le rinçage sous un filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de port de lentilles : rincer immédiatement à l'eau tiède puis enlever les lentilles s'il n'existe pas de contre-indication et continuer le rinçage sous un mince filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de persistance des signes d'irritation ou d'apparition de troubles de la vision, consulter un médecin.
- En cas de contact avec la bouche : rincer abondamment la bouche avec de l'eau et contacter le centre antipoison ou appeler le 15/112.
- En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
- Les pyréthrinoïdes et les pyréthrine peuvent provoquer une paresthésie (sensation de brûlure et de picotement de la peau sans irritation). Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (évier, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Eliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet, dans un circuit de collecte approprié.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

- Durée de stockage : 24 mois.
- Protéger de la lumière.
- Stocker les emballages à la verticale.
- Conserver dans un endroit frais.
- Tenir hors de portée des enfants et des animaux de compagnie.

6. Autres informations

-